Des Alpes au Jura, attaques de chiens : les faux chiffres des associations pro-ours et pro-loups.

OU

quand l'invention remplace la connaissance.

B.Besche-Commenge – 19 juillet 2007

Cette semaine encore, le site loup-org publie cette page:

« Les loups font-ils des dégats /sic / ***dans les troupeaux ? »***

Les moutons sont effectivement des proies très faciles pour les loups. Les méthodes de pastoralismes /sic/ *modernes (ou* /sic/ *des troupeaux très important* /sic/ *sont laissés dans la nature sans aucune surveillance) ne sont plus adaptés* /sic/ *au retour de ce prédateur.*

Selon le ministère de l'Ecologie, les mesures de protection (chiens, présence humaine continue...) ont permis de faire chuter le nombre des attaques : 2.800 brebis tuées en 2002, 2.200 en 2003 bien que le nombre de loups ait augmenté.

Par comparaison, le WWF estime entre 150.000 et 500.000 le nombre de moutons tués chaque année par des chiens errants ou dans des accidents divers. Mais on manque d'études approfondie /sic/ *à ce sujet... faute de moyens, de volontés scientifique ou politique... »*

Passons sur l'orthographe, mais cette association manque de bonnes lectures ! Elle est très imprudente en attribuant à des *"manques de volonté"* ce qui relève en fait de sa méconnaissance des problèmes et de son ignorance.

En effet, une enquête scientifique publiée depuis maintenant quatre mois et demi, fournit des chiffres sûrs concernant les attaques de chiens sur les troupeaux ovins. Ce travail renvoie aux poubelles les chiffres jusqu'alors jetés dans le débat.

Ceux que le WWF *"estime"* sont en outre ridicules: entre 150.000 et 500.000, une telle fourchette ce n'est plus de la statistique, c'est du n'importe quoi: on passe de la fourchette à l'estimation "à la louche"! Et comparer, comme le font loup-org et toutes les associations similaires, des chiffres résultant d'un comptage précis (ceux du Ministère) à une aussi farfelue estimation, est un parfait exemple de foutaise et de malhonnêteté: même en 6°, un élève fonctionnant ainsi se verrait rappeler le minimum de ce qu'on appelle cohérence intellectuelle et rigueur méthodologique.

En fait pas plus chez le WWF que dans les associations militant pour les grands prédateurs, aucune enquête répondant aux normes scientifiques reconnues, aucune bibliographie ne vient jamais justifier le chiffre avancé à propos des chiens: une forte atteinte aux troupeaux puisque le pourcentage, qu'il faut à présent appeler "inventé", tourne selon eux autour de 2 à 3% du cheptel. Il faudra qu'ils modifient leurs textes et leurs diatribes !

En effet, intitulée *"Les dégâts de chiens divagants: Résultats d'enquêtes sur 6 territoires d'élevage"* [1], l'enquête, irréprochable pour sa méthode et dans ses procédures, a été conduite auprès de 195 éleveurs, dans trois Régions françaises, pour un total de 110 523 ovins. Résumé, p.30: *« Les taux de prédation s'établissent en moyenne à 0,25% par an, et les fréquences d'attaques à 0,10 attaque par troupeau et par an »*.

0,25% …. on est très loin des 2 ou 3% inventés par nos grands poètes de la statistique !

---

[1] *Loup-Elevage. S'ouvrir à la complexité… Le point sur 4 années de recherche sur les systèmes d'élevage en montagnes méditerranéennes confrontés à la prédation – Actes du séminaire technique des 15 et 16 juin 2006 Aix en Provence – Mars 2007.* CERPAM. ISBN : 2-9510823-81 (CERPAM Route de la Durance 04100 MANOSQUE. Tél. 04 92 87 47 54. Prix : 25 euros, se renseigner pour frais de port)

On trouvera un récent, et très bref, compte-rendu de l'ouvrage sur le site de l'association FERUS à la date du 17 juillet 2007. Et une recension plus substantielle sous le titre : *« Mesures de protection: l'exemple alpin, plus de problèmes que de solutions …»* à l'adresse :

Ce n'est pas tout, plus récemment, sous la direction de Gilles Brunschwig, Professeur de zootechnie au département « agriculture et espace » de l'Enita de Clermont-Ferrand, quatre étudiants de cette école d'ingénieurs ont repris le même protocole scientifique d'enquête, et l'ont appliqué au Jura. Leur conclusion est fournie dès le titre : *« Une forte pression de prédation Élevage ovin »*. Mais même dans ce cas, où le taux de prédation canine est le plus élevé pour l'ensemble des territoires où l'enquête a été conduite, les chiffres sont les suivants : *« 0,41 attaque par élevage et par an (soit une attaque tous les deux ans et demi environ). »*

Y compris donc pour le Jura, le pire des cas étudiés, rien à voir avec les chiffres imaginaires qu'il faudra à présent cessé de trimbaler, que l'on s'appelle WWF, Loup-Org, ou autre association de même nature, voire documents officiels.

On pourra lira ci-dessous l'article du *« Jura agricole et rural »* qui rend compte de cette enquête et, à la suite, une réflexion plus générale du Professeur Brunschwig sur grands prédateurs et troupeaux.

B.Besche-Commenge – 19 juillet 2007

JURA AGRICOLE ET RURAL **- Publié le: 12 juillet 2007**

1) - UNE FORTE PRESSION DE PREDATION ÉLEVAGE OVIN
Alexandre Coronel

La prédation canine sur les troupes ovines du Jura est la plus élevée de celle recensées. Sa prévention passe par une bonne communication auprès des propriétaires canins du voisinage

Les éleveurs ovins du massif jurassien sont confrontés à une importante pression de prédation, comparée à celle d'autres régions françaises. Quatre étudiants de l'Enita de Clermond-Ferrand ont présenté à la chambre d'agriculture du Jura les résultats de leur étude sur ce thème.

Vingt-quatre éleveurs ovins professionnels du massif du Jura ont été enquêtés par une équipe de quatre étudiants de l'Enita de Clermont-Ferrand : Cécile Bayeur, Sandrine Martinet, Christelle Rodet et Antoine Santarelli. L'objectif de cette étude, évaluer la prédation sur les années 2002 à 2006, avec la méthodologie du Cerpam, déjà utilisée dans d'autres régions françaises, pour réaliser un état des lieux précis. « Cette restitution prend un caractère particulier, en raison des événements récents. », notait le président de la chambre d'agriculture du Jura, Dominique Chalumeau, en faisant allusion à l'attaque récente d'un troupeau par un loup dans le haut-Jura.

En effet, si le loup devait coloniser le Jura, après les Alpes, une bonne connaissance du niveau de prédation avant son arrivée permet de faire la part des choses.

Une pression importante de la prédation canine

Comme l'a montré dans son exposé Alexandre Dumontier, animateur ovin à la chambre régionale d'agriculture, l'élevage du massif se caractérise par une prédominance du système bergerie, et utilise souvent des secteurs difficiles, qu'il contribue à entretenir. Mais il s'agit aussi d'une activité très minoritaire sur le territoire : seulement 35 à 36 000 têtes sont comptabilisées. Selon Gilles Brunschwig, le professeur de zootechnie qui a encadré les quatre étudiants, cette faible densité ovine pourrait bien être une explication à un des résultats surprenants de l'enquête, à savoir que le massif du Jura enregistre la plus forte prédation canine recensée, avec 0,41 attaque par élevage et par an (soit une attaque tous les deux ans et demi environ).

Dans les autres régions enquêtées, les fréquences annuelles d'attaques se situent dans une fourchette de 0,11 à 0,36. Ces attaques sont peu souvent déclarées, autour de 50% des cas. « Dans près de la moitié des cas (43%), le chien responsable est un animal du voisinage. 34% des chiens vus à l'attaque sont des chiens de

chasse, ce qui explique la saisonnalité des cas, plus fréquents à la fin de l'été et en automne », détaille un des étudiants. À l'instar des autres prédateurs, le chien « signe » ses méfaits. Les attaques ont lieu principalement de jour, et sont le plus souvent le fait d'un chien solitaire de grand gabarit. Le comportement de jeu entraîne un grand nombre de victimes et des dommages collatéraux (avortements, blessures…). 51% des attaques ont lieu près d'habitations.

À chaque prédateur sa signature

La surveillance accrue, la présence d'ânes au sein du troupeau, voire de chiens de protection, ou encore la réorganisation du pâturage et son électrification comptent parmi les mesures préconisées pour lutter contre ce type de prédation. « Je suis allé voir tous les propriétaires de chiens du voisinage », témoigne pour sa part Raphaël Farrugia, éleveur dans le Jura.

Spécificité du massif, partagée dans une moindre mesure par les Vosges, la présence du lynx. Pour une petite centaine d'individus dénombrés, l'impact n'est pas négligeable : plus d'un tiers des éleveurs enquêtés ont été concernés par des attaques, et la fréquence annuelle est de 0,45. Méthodiques et localisées, ces attaques sont furtives et ne font en règle générale qu'une victime, le plus souvent une brebis. Elles peuvent survenir dans tout type de milieu. « Les dégâts causés par les attaques de lynx sont remboursés à 90% et les éleveurs connaissent bien la marche à suivre. »

Enfin, deux autres prédateurs sauvages s'en prennent, dans une moindre mesure, aux troupes ovines. Il s'agit du corbeau et du renard. Leurs attaques ne touchent que les jeunes animaux et sont difficiles à repérer et à quantifier. « Les troupeaux ovins jurassiens subissent la prédation de quatre prédateurs dont chacun agit spécifiquement sur le cheptel ovin. Il faut donc trouver des solutions appropriées à chaque type de prédation pour préserver les troupeaux de ce massif », conclut l'étude. Cela passe en particulier par une bonne information des éleveurs et leur accompagnement par les organismes agricoles à la fois dans la mise en place de mesures de prévention et dans les démarches pour être indemnisés en cas de sinistre.

2) - GRANDS PREDATEURS : UNE REALITE COMPLEXE

Alexandre Coronel

L'arrivée du loup dans le massif alpin a entraîné une adaptation des pratiques des éleveurs, et remet en cause le simplisme de certains discours caricaturaux.

Gilles Brunschwig, le professeur de zootechnie au département « agriculture et espace » de l'Enita de Clermont-Ferrand a réalisé un court exposé sur les interactions entre loups et élevage ovin, à la lumière des faits observés ces dernières années dans les Alpes françaises. « L'élevage pastoral gère des surfaces importantes : 650 000 ha en Provence Alpes Côte d'Azur, dont 380 000 ha d'alpages et 270 000 ha de parcours. Il est dominé par l'élevage ovin viande, 2 000 exploitations et 630 000 brebis », a expliqué le professeur, pour resituer l'importance économique et écologique de ce secteur d'activité. Cet élevage se caractérise par une importante durée de pâturage, s'appuyant sur la pratique de la transhumance. Or, depuis une dizaine d'années, le loup a fait son retour dans les Alpes, déclenchant des polémiques entre éleveurs et partisans de la protection de la faune sauvage… L'analyse du discours « pro-loup » est riche d'enseignements. « Il s'agit d'un discours de dénégation circulaire, dominant dans les médias, qui repose sur trois affirmations. D'abord, négation de la réalité des dégâts occasionnés par les loups : il s'agirait d'attaques de chiens errants. Ensuite, la remise en cause des compétences des éleveurs : si les loups commettent des dégâts, c'est parce que les bergers ne savent plus garder, contrairement à ce qui se passe en Italie. »

Enfin, l'élevage ovin est simplement remis en cause, condamné économiquement par les thèses libérales et taxé de « néfaste » sur le plan écologique.

Chiens errants ?

Gilles Brunschwig a donc repris point par points ces thématiques, pour y apporter de sérieux contre-arguments. En commençant par remettre les pendules à l'heure sur les dégâts commis par les fameux chiens errants. Six enquêtes, réalisées dans divers bassins d'élevage ovin du Sud-Est de la France permettent en effet de quantifier les dégâts. « La fréquence annuelle d'attaque est de l'ordre de 0,15 soit une attaque tous les 6 à 7 ans

et le taux de prédation annuel (nombre de cas pour 100 animaux) en moyenne de 0,25%. » Surtout, il s'agit d'une prédation très différente de celle du loup. Le chien attaque généralement de jour, est vu à l'attaque dans 90% des cas, et n'hésite pas à s'approcher des fermes. Le loup n'est vu que dans 5% des cas, ses attaques sont nocturnes et territorialisées, rarement près des fermes. « C'est l'explosion du nombre d'attaques qui permet de repérer l'installation de loup. »

En matière de savoir-faire des éleveurs, le professeur note aussi que dans toutes les zones où le loup a fait son apparition, des mesures de protection ont été prises rapidement, ce qui a réduit le nombre de victimes par attaque du loup. « Après le pic de 1999, à six victimes par attaque, les mesures de protection ont permis de revenir en 2005 à 3,8, ce qui est un premier indicateur d'efficacité. » [2]

Sur le plan technique, Gilles Brunschwig a également mis en évidence les contradictions entre fondamentaux de la conduite des animaux au pâturage et protection des troupeaux. Le retour tous les soirs dans des parcs de nuit par exemple, occasionne une surcharge de travail importante à l'éleveur (plusieurs heures par jour) mais augmente également les risques d'érosion, les risques sanitaires, tout en limitant l'efficience de la prise alimentaire… L'introduction des chiens de protection des troupeaux, les fameux patous, peut également poser un certain nombre de problèmes avec les autres usagers de l'espace que sont les randonneurs, les chasseurs, les voisins, et même avoir un impact négatif sur la faune sauvage.

L'enjeu écologique est pourtant fort, car les troupes ovines contribuent à l'entretien des espaces (ouverture des paysages, prévention des incendies et des avalanches…). Au-delà des pertes directes et indirectes, la présence du loup entraîne surtout des contraintes supplémentaires fortes. « Quand l'espace pastoral devient dangereux pour les animaux, exige des charges de travail accrues et risque de devenir moins rémunérateur, le principal risque est d'aller vers un élevage moins pastoral, replié sur une SAU sécurisée, c'est-à-dire un élevage plus intensif et productiviste ! », conclut le chercheur.

---

(2) Note B.Besche-Commenge : il faut cependant préciser que, si le nombre de victimes par attaque est en baisse, celui des attaques et des victimes a globalement augmenté, et très fortement, comme si, étendant leur réseau et leur champ d'action, les loups se contentaient à chaque fois d'un plus faible prélèvement, il y a d'autres garde-manger ! En 1999, un peu plus de 300 attaques pour 2000 victimes ; 950 attaques et plus de 3700 victimes en 2005.

En outre, comme indiqué pour les Alpes de Haute-Provence: *« 95% des troupeaux attaqués en 2005 sont gardés en permanence »*. (Pour ces données, voir l'ouvrage cité en noté 1, respectivement page 141 et 132 note 1.)